



Préavis N°11/2021

De la Municipalité de Jorat-Mézières au Conseil communal

Jorat-Mézières, le 25 octobre 2021

Réf. : 1.10.101.02 / vp

Demande de crédit pour le remplacement du logiciel de gestion communale et l'adaptation en conséquence de la plateforme hardware

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis :

Le présent préavis a pour but de soumettre au Conseil Communal la demande de crédit de Fr. 155'000.00 destinés au remplacement des logiciels de gestion communale. Découlant de cela, le matériel doit également être mis à jour en conséquence.

Préambule :

Le logiciel utilisé actuellement, soit BDI-Communes, l'est depuis environ 20 ans. Ce logiciel, développé et commercialisé par la société informatique Ofisa s'appuie sur un moteur de base de données Microsoft Access. Cet ensemble de programmes a été implanté, au fil des années, dans de nombreuses petites communes. C'était le cas pour Mézières et Carrouge. Il n'est malheureusement plus réellement adapté pour des communes plus grandes, telle que la nôtre. Qui plus est, il n'est plus amélioré aujourd'hui. En effet, la complexité des informations et les demandes croissantes d'échange de données, tant avec le Canton qu'avec la Confédération, font qu'Ofisa renonce à développer plus loin le programme BDI.

Cette situation a poussé la Municipalité et le personnel de l'administration à envisager le remplacement de cet ERP « Entreprise Ressource Planning », soit un groupe de modules relié à une base de données unique. La reprise des données existantes est évidemment un critère très important dans le choix d'un nouveau produit. De ce fait, nous nous sommes tournés évidemment vers la société Ofisa pour connaître le successeur de BDI. Après plusieurs échanges et/ou démonstrations, il apparaît que la paire ABACUS / INNOSOLVCITY (NEST) est la plus appropriée. Qui plus est, ABACUS est déjà utilisé à ce jour pour la gestion des salaires. Ces deux produits sont largement répandus au sein des communes Suisses. Ofisa en est le représentant « Gold » pour la Suisse Romande. En complément, un nouveau logiciel de gestion de séances (avec gestion du workflow) est prévu, il s'agit du produit « e-séances », également développé en Suisse.

Un renouvellement et une montée en puissance de la plateforme hardware s'avère cependant indispensable. Le serveur communal, installé fin 2015 (à Mézières) est arrivé à la limite de charge. Cette évolution est toutefois intégrée au montant demandé, ainsi que diverses options logicielles destinées à offrir de nouveaux services à la population et faciliter le travail de notre administration.

La part la plus importante des coûts est dévolue à la reprise des données et à la mise en place du nouveau programme. La formation représente également une part non négligeable de l'ensemble.

Ces logiciels ne font plus l'objet d'une licence « globale », mais sont facturés sous forme de location. Cette location, indexée sur le nombre d'habitants de la Commune, est récurrente. Le montant annuel est de l'ordre de Fr. 31'000.00 (à mettre en comparaison avec les Fr. 13'000.00 d'aujourd'hui).

La partie matérielle, soit le remplacement du serveur ESX (VMWare) et la mise en place de nouveaux serveurs virtuels pour INNOSOLVCITY va s'accompagner d'une évolution de la protection contre les cybermenaces (sauvegarde « off-line »). Une estimation budgétaire s'élève à environ Fr. 35'000.00. Le choix définitif sera effectué au dernier moment, de manière à bénéficier de la technologie « up to date ».

Comme il est d'usage dans la branche, le matériel devra être amorti en 5 ans. (6 ans pour l'actuel).

Descriptif de la solution :

NEST est un logiciel intégré de gestion communale (ERP) développé par la société Suisse Innosolv, en collaboration avec des professionnels des administrations publiques. Partie prenante du comité eCH, Nest est à la pointe des procédures standardisées pour la LHR, le registre foncier, le transfert de données à des tiers (état) et tout ce qui englobe les normes eCH, en résumé tout ce qui actuellement est dévolu à BDI, mais avec des améliorations notables en termes de flexibilité et de rapidité.

Disposant d'un CRM (Gestion de la relation client/citoyen), le logiciel facilite le traitement, le suivi et la communication des différentes demandes entrantes/sortantes de la Commune. S'appuyant sur un moteur moderne, il s'intègre parfaitement et de manière transparente aux outils bureautiques standards (MS Office). L'interface est similaire aux produits Office et permet une prise en main facilitée et intuitive.

ABACUS, déjà utilisé pour le traitement des salaires, est un logiciel Suisse de gestion d'entreprise qui se caractérise par son adaptabilité. Il fonctionne sur différentes plateformes, bases de données et systèmes d'exploitation. Dans le cas de notre Commune, un moteur MS SQL Serveur et un système d'exploitation Windows 2019 seront mis en œuvre, sous forme de machine virtuelle dédiée.

Confort d'utilisation, simplicité d'emploi et scalabilité permettent l'utilisation du logiciel dans les entreprises et administrations de toutes tailles. Abacus est développé en continu et ses fonctionnalités sont constamment élargies. Grâce à des possibilités étendues d'importation / exportation, le système est ouvert.

Serveur : La mise en place de nouvelles bases de données, ainsi que la demande accrue en ressources nécessitent le remplacement du serveur. Une amélioration du système de sauvegarde, avec également une sécurité améliorée contre les cybermenaces est également planifiée. L'arrivée de la fibre optique au bureau communal nécessite un ajustement des capacités de communication et de protection (Firewall et switches).

Budget prévisionnel, récapitulatif des coûts uniques (HT) :

Licences logiciel Abacus, Innosolvcity, Ofisa taxes communales	
Installation comprise	Fr. 102'560.00
E-séances, logiciel, avec installation	Fr. 16'000.00
Serveur, adaptation du réseau et du Firewall (avec installation), estimation budgétaire	Fr. 35'000.00
Total, coûts uniques, selon devis et estimation budgétaire	Fr. 153'560.00

Montant du préavis, arrondi : Fr. 155'000.00

Pour information, frais récurrents d'exploitation des logiciels « Commune » (hors bureautique), annuellement :	Fr. 31'000.00
Frais de mise à jour des logiciels Abacus, Innosolv (hors bureautique) tous les 3 ans	Fr. 20'000.00

Conclusions

Forte de ce qui précède, la Municipalité vous engage, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil communal de Jorat-Mézières,
dans sa séance du 3 décembre 2021,
vu le préavis municipal N°11/2021 ,
entendu le rapport de la commission des finances,
considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,**

décide

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de remplacer le logiciel de gestion communale et d'adapter en conséquence la plateforme hardware;
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 155'000.00;
- de financer cet achat par la trésorerie courante ou par recours à un emprunt si nécessaire,
- d'amortir cet investissement sur 5 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 31'000.00 par le compte 19.331.300, la 1^{ère} fois au budget 2023.

Dans l'attente de votre décision, la Municipalité vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à l'expression de sa considération distinguée.

Pour la Municipalité :

Le Syndic :  Patrice Guenat

La Secrétaire :  Valérie Pasteris



Municipaux responsables :

M. Roland Galley

et pour la partie financière M. Patrice Guenat, Syndic

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 octobre 2021.

Préavis N°11/2021 / remplacement du logiciel de gestion communale et l'adaptation en conséquence de la plateforme hardware